

LA BATTERIE POUR L'EXTREME



EnerSys
Power/Full Solutions

TPPL
TINNED PLATE PURE LEAD

* PUR PLOMB, PLAQUES FINES

ODYSSEY[®]
THE EXTREME BATTERY

LA PUISSANCE EXTREME.

Une puissance de démarrage EXCEPTIONNELLE et une réserve énorme de cyclage profond dans la même batterie

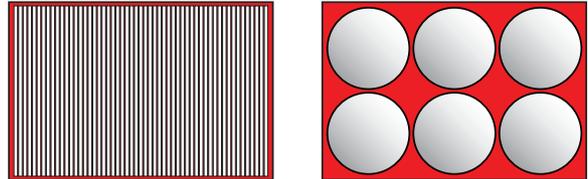
Certaines batteries ont une puissance de démarrage énorme, d'autres acceptent des décharges profondes. La batterie révolutionnaire ODYSSEY® est conçue pour les deux.

Comment cela est-il possible ? Grâce aux plaques fines réalisées en plomb pur à 99,99%, aucun alliage. Les plaques de plomb pur sont fabriquées plus fines, donc nous en avons plus dans la même batterie. Plus de plaques de plaques de plomb dans la batterie Odyssey cela veut dire plus de puissance – le double d'une batterie conventionnelle.

Les batteries ODYSSEY sont capables de fournir un courant de démarrage jusqu'à 2250 A pendant 5 secondes, le double voir le triple d'une batterie conventionnelle aux dimensions égales et ceci même à des températures très basses. Enfin elles peuvent supporter 400 cycles de charge-décharge à une profondeur de décharge de 80%.

Cette combinaison de puissance et de performances extrêmes font des batteries ODYSSEY vos partenaires idéales pour une multitude d'applications : moto, automobile, marine, transport, travaux publics ainsi que les sports mécaniques (voir les exemples page 4-5)

La batterie ODYSSEY® comparée à la technologie spiralee : 15% de surface de plaques supplémentaires !



■ espace de la batterie non utilisée

Comme beaucoup de batteries à la technologie spiralee, les batteries ODYSSEY utilisent la technologie AGM afin de contenir l'acide et d'être installé aussi à l'intérieur du véhicule.

La technologie des plaques fines comprimées élimine la place perdue entre les 6 cylindres. Le résultat: c'est 15% de surface d'échange en plus, cela veut dire plus de puissance !



ODYSSEY
THE EXTREME BATTERY

www.odysseybattery.com
www.enersys-emea.com

INDESTRUCTIBLE.

Conçues et construites pour durée jusqu'à 3 fois plus longtemps.

Grâce à la construction robuste et la technologie AGM (Absorbed Glass Mat), les batteries ODYSSEY® sont construites pour une durée de vie de 8 à 12 ans et 3 à 10 ans en service. Les connexions inter-cellules solidement soudées permettent de résister aux vibrations extrêmes.

La conception AGM maintient l'acide en place et évite tout débordement et renversement même si la batterie est installée sur son flanc. A la différence des batteries conventionnelles, les batteries ODYSSEY peuvent être stockées 2 ans et retrouver leur pleine puissance*.

Plaques de plomb pur

Construites avec 99,99% de plomb pur vierge, les plaques de la batterie ODYSSEY sont extrêmement fines, plus de plaques sont disponibles dans le même volume de la batterie. La puissance de la batterie est proportionnelle au nombre de plaques de plomb.

Terminaux recouvert d'alliage d'étain

Les terminaux en laiton sont recouverts avec un alliage d'étain haute qualité pour assurer la connexion, la sécurité et éviter la corrosion.

Inter plaque en fibre de verre compressé (AGM)

Avant d'être insérés dans les compartiments, les séparateurs en fibre de verre sont compressés de 28% pour contribuer à la résistance à la vibration des batteries ODYSSEY.

Toutes les batteries AGM ne sont pas identiques

Pour maximiser les avantages des séparateurs AGM, nous utilisons des plaques de plomb pures à 99,99%. Cela nous fournit l'enviable distinction d'une énorme puissance de démarrage combinée avec les caractéristiques de cyclage profond de 400 cycles à 80% DOD

Robustes connexions inter cellules

Construit avec des spécifications exigeantes, les connexions des cellules sont moulées sur les plaques. Une résine est appliquée pour éliminer les vibrations et l'étincelage interne.

Disponible avec une chemise métallique.

Certaines batteries ODYSSEY sont disponibles avec une chemise métallique pour les applications à haute température.



Un adaptateur optionnel de hauteur peut être utilisé pour la batterie 34-PC1500 lors d'un remplacement de batterie du groupe 24 ou du groupe 27.

Monter l'adaptateur sous la batterie 34 PC1500. Dans certaine installation, la 34 PC 1500 et son adaptateur peuvent remplacer des batteries du groupe 24F ou 27F en fonction de la longueur de câble disponible

Disponible dès réception

Les batteries Odyssey sont livrées complètement chargées. Si la tension de la batterie ODYSSEY est supérieure ou égale à 12,65V, installez simplement dans votre véhicule et démarrez !

Si elle est plus basse, renforcez la charge en suivant les instructions du manuel technique ODYSSEY. Renforcez la charge de la batterie n'endommagera pas la batterie ODYSSEY, même si la tension constatée est supérieure à 12,65V.

* à 25°C (77°F). le temps de stockage peut être plus long à des températures inférieures

POLYVALENCE ET FLEX

URGENCES

Les batteries ODYSSEY®, étant sans entretien; ayant une capacité de démarrage énorme et une possibilité de décharge profonde pour l'utilisation des instruments embarqués, vous permettent de décaler, de protéger et de sauver à tout moment.

- Véhicules de secours, de police
- Véhicule d'incendie
- Ambulances



4x4 et SUV

Les batteries ODYSSEY avec leur conception robuste et étanche acceptent sans rechigner les chocs et les vibrations pour vos applications les plus pénibles

- 4x4 SUV
- Véhicules tout terrain
- Véhicules Industriels

Véhicules anciens

Les véhicules anciens restent souvent des mois entiers sans utilisation. La capacité de décharge profonde des batteries ODYSSEY assurent le démarrage de votre véhicule même s'ils ont été stockés pendant 2 années.

- Véhicules anciens
- Véhicules de collections
- Tracteurs de collections



Transport, Travaux publics, Agriculture

Les batteries ODYSSEY répondent aux besoins des professionnels de la route et des travaux publics ainsi qu'à ceux des agriculteurs afin réaliser leurs travaux sans être gênés par des problèmes électriques (capacité de démarrage, tenue aux vibrations, décharge profonde, hivernage)

- Véhicules Industriels
- Véhicules de construction, Travaux Publics
- Véhicules Agricoles



XIBILITE



Marine et Plaisance

Les batteries ODYSSEY® ont la puissance de démarrage et suffisamment de réserves pour démarrer tous les navires. Les capacités de décharge profonde des batteries ODYSSEY vous permettront de redémarrer après l'hivernage de votre bateau.

- Plaisance
- Yachting
- Navires commerciaux
- Bateaux à propulsion hybride



Véhicules de Prestiges

Ne soyez plus l'esclave de votre chargeur. La capacité de décharge profonde et la puissance de démarrage des batteries ODYSSEY vous permettront de pallier aux utilisations occasionnelles de vos véhicules

- Véhicules de prestiges
- Véhicules passion



Performance et Audio

Le cyclage profond, l'étanchéité, la tenue aux vibrations des batteries ODYSSEY offrent une puissance extrême et une flexibilité de montage extrême qui sont nécessaires aux applications véhicules performants et Hi-fi.

- Système Audio
- Système Hifi
- Amplification
- Véhicules performants



MOTO, Quads Jet ski

Les batteries ODYSSEY délivrent la puissance et longévité nécessaires aux motos, quads et jet-ski. La construction robuste et étanche fournit une résistance extrême aux vibrations et aux chocs. Les capacités de cyclage et de décharge profondes des batteries ODYSSEY supporteront les alarmes et vos équipements auxiliaires tout en étant capable de redémarrer.

- MOTO
- QUAD
- Jet-ski
- Motoneige

ODYSSEY[®], LA PUISSANCE PO

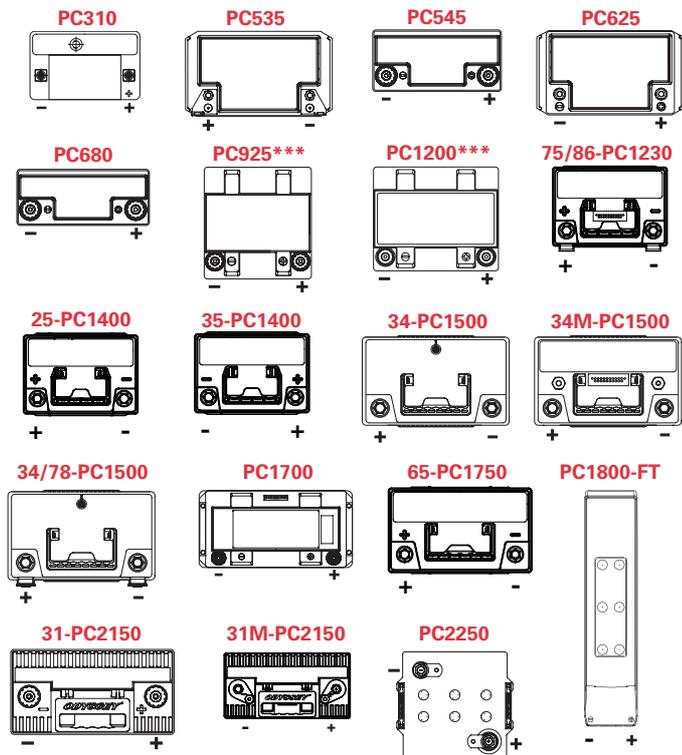
Performance de démarrage à froid S.A.E J537 JUIN 82 et EN 50342-1:2006 **Courant de démarrage disponible dans les 5 première secondes
 † Peut être équipée de terminaux automobiles (option) MJ= chemise métallique
 UNIQUMENT, les batteries PC545MJ, PC680MJ, PC925MJ, PC1200MJ, PC1700MJ et PC2150MJ sont disponibles avec des chemises métalliques.
 Température d'utilisation: -40°C (-40°F) à +45°C (+113°F) • -30°C (-22°F) à +40°C (104°F) pour la PC2250.



Modèle	Tension (V)	PHCA** (5 sec) A	CCA* (SAE) A	CCA* (EN) A	HCA	MCA	Capacité nominale Ah		Réserve (mm)	Long (mm)	Larg (mm)	H (mm)	Poids (Kg)	Borne	Serage Nm	Resistance Int.mΩ	Courant CC	Obs.
							C20	C10										
 PC310	12	310	100	100	200	155	8	7	9	138,0	86,0	101,0	2,7	M4	1,0	27.1	455	
 PC335	12	535	200	230	300	265	14	13	21	170,2	99,1	157,0	5,4	M6	4,5	8	1000	
 PC545	12	545	185	210	300	240	13	12	18	177,8	85,9	131,3	5,7	M6	5,6	10	1200	MJ en option
 PC625	12	625	265	310	440	350	18	17	27	170,2	99,1	175,0	6,0	vis M6	4,5	7	1800	
 PC680	12	680	220	250	370	300	16	16	24	184,7	79,0	169,4	7,0	M6	5,6	7	1800	MJ en option
 PC925	12	925	380	460	625	500	28	27	52	168,6	179,0	128,0	11,8	M6	6,8	5	2400	MJ en option
 PC1200	12	1200	550	680	860	725	42	40	78	199,9	169,1	172,7	17,4	M6	6,8	4,5	2600	MJ et Bornes SAE en option
 75/85-PC1230	12	1230	730	920	1050	815	55	50	100	240,3	177,5	201,2	20,6	SAE & lat 3/8"	6,8	2,5	3100	
 25-PC1400	12	1400	820	1040	1150	850	65	55	125	240,3	173,7	220,7	22,7	SAE	7,9	2,5	3100	
 35-PC1400	12	1400	820	1040	1150	850	65	55	125	240,3	173,7	220,7	22,7	SAE	7,9	2,5	3100	
 34-PC1500	12	1500	880	1120	1250	1050	68	62	135	275,6	171,7	198,6	22,4	SAE	6,8	2,5	3100	
 34M-PC1500	12	1500	880	1120	1250	1050	68	62	135	275,6	171,7	198,6	22,4	SAE & +vis 3/8" -vis 5/16"	7,9	2,5	3100	Double Borne
 34/78-PC1500	12	1500	880	1120	1250	1050	68	62	135	275,6	177,5	198,6	22,4	SAE & lat 3/8"	6,8	2,5	3100	
 PC1700	12	1700	875	1110	1325	1175	68	65	142	330,7	168,2	176,0	27,6	M6 ou SAE	6,8	3,5	3500	MJ en option
 65-PC1750	12	1750	930	1180	1350	1070	74	65	135	300,5	182,9	188,7	26,3	SAE	7,9	2,0	5000	
 PC1800-FI	12	1800	1300	1660	1600	1450	214	190	475	582,0	125,0	317,0	60,0		9,0	3,3	3800	
 31-PC2150	12	2150	1150	1470	1545	1370	100	92	205	330,2	172,7	239,0	35,3	SAE ou 3/8"	16,9 22,6	2,2	5000	MJ en option
 31M-PC2150	12	2150	1150	1470	1545	1370	100	92	205	330,2	172,7	240,5	35,3	SAE & +vis 3/8" -vis 5/16"	16,9 22,6	2,2	5000	Double Borne
 PC2250	12	2250	1225	1570	1730	1550	126	114	240	286,0	269,0	233,0	39,0	SAE/DIN & vis 3/8"	11,0	2,1	5000	

POUR CHAQUE APPLICATION

POSITION DES TERMINAUX



Schémas de la position des terminaux uniquement, non proportionnel aux dimensions

***Polarité inversée disponible en option

GARANTIE :

Energys® Energy Products Inc. (ci après nommé Fabricant) garantit ses batteries ODYSSEY® (nommées ci-après batterie) être exempt de tout défaut de matière ou de fabrication dans la période de garantie applicable ou pendant 400 cycles à 90% de décharge au premier des deux termes atteints. La période de garantie est de deux (2) ans pour toutes applications en sports mécaniques ; de trois (3) ans pour les autres applications industrielles, automobiles, commerciales et marines. La période de garantie lors de la date de l'achat justifiée par la facture originale ou sans facture à la date de l'envoi par le Fabricant. Dans la période de garantie applicable, la batterie sera remplacée gratuitement. Retournez simplement la batterie chez un des distributeurs ou revendeurs de batterie ODYSSEY avec la facture originale pour remplacement. Ces garanties peuvent varier d'un pays à l'autre, prenez contact avec votre revendeur pour les conditions d'application de cette garantie.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

- A. Le fabricant n'est tenu par aucune obligation en vertu de la présente limitation de garantie telle que décrite ci-dessus, dans l'éventualité où la batterie serait endommagée ou détruite suite aux événements suivants :
- Détériorations volontaires ou de négligences ou dans le cas où le couvercle supérieur décoratif de la batterie a été retiré.
 - De forces naturelles comme vent, foudre, grêle, la tempête; ou autres dommages causés par le feu, une collision, une explosion, un acte de vandalisme, un vol, une tentative d'intrusion ou d'ouverture du boîtier de la batterie de quelque manière que ce soit
 - En cas de surcharge, de sous charge, de charge ou d'installation avec les polarités inversées, d'entretien inapproprié ou dans tous les cas où la
 - La batterie se décharge en profondeur en raison d'un courant parasite, ou encore en cas de mauvaise manipulation de la batterie tel que, sans toutefois s'y limiter, l'utilisation des bornes pour soulever ou transporter la batterie ou l'obturation des valves de régulation par quelque matériau.
 - Les chargeurs de fil qui n'ont pas de tension de charge réglée entre 13.5V et 13.8V (aucun cas plus bas que 13.5V et plus haut que 13.8V) causeront les premiers défauts à la batterie. L'utilisation de chargeurs non régulés avec la batterie ODYSSEY annulera aussi la garantie de la dite batterie.
 - Non-respect des conditions d'installation ou non-utilisation d'habillages métalliques (MJ) pour des applications à des températures élevées ou en situation de fortes vibrations

Comparaison de la technologie des batteries ODYSSEY®

	ODYSSEY®	CONVENTIONNELLE
CONCEPTION	8-12 ans (Floating) @ 25° C	5 ans
DUREE DE VIE	3 à 10 ans	1 à 5 ans
ELECTROLYTE	Sèche Pas de fuite ou de corrosion externes	La plupart sont avec de l'acide liquide (cause brûlures et débordement) Autres hermétiques ou «gel»
STOCKAGE	2 ans à 25°C avant recharge	6-12 semaines avant nécessité de recharge
TRANSPORT	Transport par avion Classé sans débordement	Transport terrestre classifié comme matériaux dangereux
FIN DE VIE	Batterie perd doucement sa puissance en fin de vie Pas de défaillance catastrophique	Perte Immédiate et catastrophique de la puissance

- En cas de détérioration normale des qualités électriques ou en cas d'accélération d'une telle dégradation en raison de conditions qui accélèrent un tel processus.
- Si la batterie est utilisée pour des applications nécessitant une puissance de démarrage supérieure ou un débit de réserve plus important que ceux que la batterie a été conçue ou si la capacité de la batterie est inférieure aux spécifications indiquées par le constructeur du véhicule ou si elle est utilisée pour toute autre application pour lesquelles elle n'a pas été conçue.

B. Pour bénéficier du service de garantie :

1. Renvoyez la batterie à tout distributeur ou revendeur agréé ODYSSEY.
2. S'il est établi que la batterie présente un défaut de matériaux ou de fabrication, elle sera remplacée.

LA PRESENTE GARANTIE EST OCTROYEE EN LIEU ET PLACE DE, ET LE REVENDEUR REJETTE ET EXCLUT, TOUTES AUTRES GARANTIES LEGALES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE CONCERNANT LE CARACTERE PROPRE A LA COMMERCIALISATION DESDITES BATTERIES OU LEUR ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, LAQUELLE S'APPLIQUERAIT PAR AILLEURS PENDANT UNE DUREE PLUS LONGUE QUE LA PERIODE DE GARANTIE EFFECTIVE. LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU REVENDEUR EN CAS DE DEFAUT DE GARANTIE SERA DE REMPLACER LA BATTERIE DURANT LA PERIODE DE GARANTIE EFFECTIVE. EN AUCUN CAS, LE REVENDEUR NE PEUT ETRE TENU RESPONSABLE DE TOUTES LES PERTES OU DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ILS SOIENT DIRECTS, ACCESSOIRES, CONSECUTIFS, EXEMPLAIRES, SPECIAUX OU AUTRES. DE MEME, LE REVENDEUR NE SERA RESPONSABLE DES FRAIS DE MISE AU REBUT OU D'INSTALLATION, NI POUR TOUTE PERTE DE TEMPS OU DE BENEFICES

Certains pays et/ou Etats n'autorisent pas les limitations de garanties qui s'appliquent à la durée d'une garantie implicite, ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que les limitations susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, susceptibles de varier d'un pays à l'autre et/ou d'un Etat à l'autre.